



CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

Approfondissez vos compétences
avec notre savoir-faire

En choisissant nos formations, vous devenez acteur de notre projet solidaire. Les fonds issus de nos formations contribuent à soutenir les aidants familiaux et protecteurs familiaux, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.

Edito

L'accompagnement des personnes vulnérables est une **mission essentielle** et complexe, nécessitant un **engagement** profond et une **expertise** diversifiée. Chez France TUTELLE, notre objectif est de fournir un **accompagnement adapté et efficace** pour protéger et valoriser les intérêts de ceux qui en ont le plus besoin.

En tant que Directeur, j'ai le privilège de piloter la formation ainsi que le développement et la mise en œuvre de programmes destinés aux professionnels. Notre mission est claire : **former des experts capables de comprendre les spécificités juridiques, éthiques et humaines de chaque situation.**

L'année écoulée a été jalonnée par des **défis** sans précédent, mais également par des **progrès significatifs**. Nous avons redoublé d'efforts pour renforcer les compétences de nos équipes et garantir un service toujours plus performant.

Nous sommes également fiers d'avoir obtenu la **certification Qualiopi**, une reconnaissance de notre engagement à offrir des **formations de qualité**.

En 2025, nous nous engageons à poursuivre cette dynamique. Nos priorités ? **Développer de nouveaux modules, intégrer les meilleures pratiques et renforcer notre réseau d'experts**. Nous croyons fermement que l'éducation et la formation continue sont les clés pour offrir un soutien de qualité et **respecter la dignité des personnes vulnérables**.

Chez France TUTELLE, nous portons une conviction forte : **former, c'est avant tout soutenir**. Notre engagement grâce à vous, va au-delà de la formation. Chaque formation est une double opportunité : pour vous, **d'évoluer et de mieux accompagner les personnes vulnérables**, et pour celles-ci, de **bénéficier d'un soutien renforcé par des professionnels mieux préparés**.

En choisissant nos formations vous devenez **acteur** de notre **projet solidaire**. Les fonds issus de nos formations contribuent à **soutenir les aidants et protecteurs familiaux**, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.

Je tiens à remercier tous les membres de France TUTELLE pour leur dévouement et leur passion. Ensemble, nous faisons une réelle différence dans la vie des personnes sous mesure de protection et leur proche.

Avec France TUTELLE, **choisissez plus qu'un simple organisme de formation, faites partie de cette dynamique solidaire**.

En avant pour une année remplie de nouveaux défis et de succès partagés !

Boris LACHAUD
Directeur des Pôles Soutien
& Formation de France TUTELLE

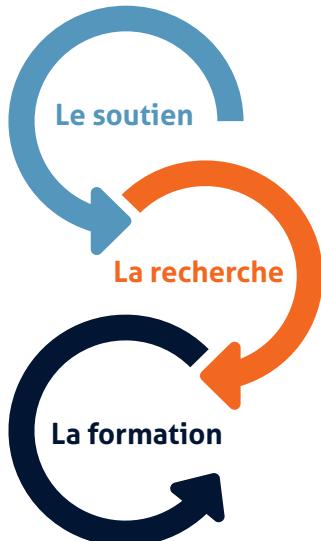


L'expertise de France TUTELLE sur les questions relatives aux conséquences juridiques de la vulnérabilité

France TUTELLE est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui a pour mission de sensibiliser et d'informer sur les conséquences de la vulnérabilité et sa protection juridique sur l'ensemble du territoire national.

Sa finalité est de contribuer à la promotion, l'anticipation et au renforcement de la place de la famille dans l'exercice de la protection juridique des personnes vulnérables.

Trois pôles d'activité



La mission de formation



Objectif stratégique

France TUTELLE s'engage à valoriser l'expertise dans le champ de la protection juridique, en affûtant les compétences des acteurs clés au contact des personnes en situation de vulnérabilité.



Défis professionnels

Nous visons à outiller concrètement les professionnels pour la sauvegarde des intérêts des personnes vulnérables, en leur apportant des solutions pratiques et effectives.



Élaboration de l'offre

Notre démarche consiste à évaluer finement les besoins sectoriels pour concevoir des formations pragmatiques, en phase avec les réalités de nos clients.



Personnalisation de l'apprentissage

À l'écoute des besoins individuels, nous modulons nos contenus pédagogiques pour qu'ils résonnent avec les attentes et les exigences variées de nos apprenants.

Des formations sur-mesure

Chez France TUTELLE, nous savons que chaque professionnel évolue dans un contexte unique, avec des contraintes spécifiques et des besoins de formation variés. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de construire un programme de formation entièrement personnalisé. Que vous soyez une entreprise, une association ou un organisme public, nous adaptons nos contenus et nos modalités pédagogiques à vos enjeux, afin de vous proposer un accompagnement réellement efficace et opérationnel.

Nos formations sur mesure s'ajustent à votre rythme et à votre organisation : vous avez la liberté de choisir le nombre d'heures, la répartition des sessions et le format qui vous convient le mieux (présentiel, distanciel ou hybride). Nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour concevoir un parcours adapté à vos besoins spécifiques, en intégrant les thématiques essentielles à votre activité et en mobilisant nos experts pour vous apporter des solutions concrètes et immédiatement applicables.

Equipe pédagogique



Patrick BOURBON

Responsable Formation et
Fondateur MPPN Advice



Marie COLLIN

Présidente d'EOLE BUSINESS ET RH



Jacques DELESTRE

Président de France TUTELLE



Christilia GIL

Conseillère en gestion de patrimoine
Fondatrice de CG Patrimonia



Hervé LANDAIS

Ambassadeur de France TUTELLE
Conciliateur de justice et élu local



Boris LACHAUD

Directeur des Pôles Soutien
& Formation de France TUTELLE



Véronique POEHR

Consultante, Evaluatrice,
ex-directrice ESSMS-PJM



Nadia SASSI

Mission de Direction des Ressources,
Développement et Partenariats
de France TUTELLE



Laurent SERRA

Conseiller en gestion de patrimoine
Directeur de Bayard Finance

Vous êtes ?



Un professionnel du médico-social



Un professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine



Un élu



Une entreprise

Sommaire

- P. 06** LES MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE DE A À Z
Présentiel
- P. 08** FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA VULNÉRABILITÉ ANTICIPATION ET ENVIRONNEMENT TUTÉLAIRE
Présentiel
- P. 10** L'ANTICIPATION DE LA VULNÉRABILITÉ VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE
Présentiel
- P. 12** LA VULNÉRABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE : LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE, UN INCONTOURNABLE POUR PRÉPARER VOTRE AVENIR
Présentiel
- P. 14** COMMENT MANAGER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS AIDANTS EN ENTREPRISE ?
Présentiel
- P. 16** BIEN VIVRE SON RÔLE D'AIDANT SALARIÉ
Distanciel
- P. 18** COMMENT AUDITER, RÉALLOUER ET SUIVRE LES ACTIFS FINANCIERS D'UNE PERSONNE PROTÉGÉE ?
Présentiel
- P. 20** LES AIDES SOCIALES ET LE PRINCIPE DE RÉCUPÉRATION
Présentiel
- P. 22** LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA PERSONNE PROTÉGÉE
Présentiel
- P. 24** L'AUTODÉTERMINATION DANS LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS
Présentiel
- P. 26** LES ÉLUS FACE À LA VULNÉRABILITÉ DE LEURS CONCITOYENS
Distanciel
- P. 28** LES AIDES SOCIALES : ANALYSER, ORGANISER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE DES PERSONNES VULNÉRABLES
Présentiel

Les mesures de protection judiciaire de A à Z

En raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des situations de fragilité, le recours aux mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale) est de plus en plus fréquent. Il est important de comprendre les dispositifs existants et d'anticiper les démarches nécessaires afin d'assurer une protection adaptée aux besoins de chacun.



PROFIL DU STAGIAIRE

Les chefs de service et travailleurs sociaux qui souhaitent mieux appréhender les dispositifs de mesures de protection judiciaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes mesures de protection judiciaires, les principes directeurs et la procédure d'ouverture
- Reconnaître les aménagements de mesure
- Identifier les différences entre protection des biens et protection de la personne
- Distinguer les principes de participation à la mesure de protection, et envisager les capacités d'autodétermination des personnes sous mesure de protection

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• **Introduction**

- L'esprit de la loi et les étapes qui ont mené le législateur à réformer le droit des majeurs protégés en 2007.

• **Les principes directeurs de la protection juridique des majeurs**

- Principe de nécessité, de subsidiarité et de proportionnalité.

• **Regard sur la procédure, dualité et aménagement des mesures de protection**

- La procédure de mise sous protection, les aménagements de mesure et la dualité de la protection : patrimoniale et personnelle.

• **Les différentes mesures de protection**

- Le panorama des mesures de protection juridique (Tutelle, curatelle, habilitation familiale, sauvegarde de justice).

• **La protection patrimoniale**

- Principes et application.

• **La protection de la personne**

- Détour de la mission de protection de la personne et ses grandes thématiques.
- Le retour à l'autonomie de la personne.
- La citoyenneté de la personne protégée.
- Principe de l'autonomie graduée et du respect de la volonté de la personne.
- Modulation selon la mesure de protection.
- Divergence entre autonomie et intérêt de la personne, positionnement du protecteur.

• **Autodétermination et participation de la personne protégée à sa mesure de protection judiciaire**

- Le choix, la participation du majeur protégé à sa mesure de protection, le consentement et le droit à l'information.
- DIPM (document individuel de la protection du majeur).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Faire face aux conséquences de la vulnérabilité

Anticipation et environnement tutélaire

En raison du vieillissement progressif de la population, le nombre de personnes en situation de vulnérabilité a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et devrait croître de manière régulière dans les années à venir.



Professionnel
du médico-social



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine



Entreprise



Élu de
La République



PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le dispositif d'anticipation de la vulnérabilité et ses avantages.
- Connaître le cadre législatif et les pratiques opérationnelles dans un environnement tutélaire pour mieux accompagner les usagers et leurs familles.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Prérequis : Aucun

Formation en intra

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• **Introduction**

L'outil d'anticipation souffle ses 17 bougies.
Genèse de la loi / rôle important
du notariat J. COMBRET.

• **Partie 1 : Les sources juridiques**

Les prérogatives pour réussir la mise
en place du testament de vie.

Les 2 types de mandats

- Pour soi
- Pour autrui

• **Partie 2 : Rôle et pouvoirs des mandataires**

- Ingénierie dans la répartition des rôles.
Choix des mandataires en l'absence de famille.
- Rôle du ou des professionnels qui travaillent pour
le mandant
- Conseiller en Gestion Patrimoniale, Avocat, Expert-
comptable
- Protection de la personne et les interactions de la
personne de confiance, des directives anticipées.

• **Partie 3 : Zoom sur la protection du patrimoine**

- Sort de l'article 426 du code civil
- Les contrats d'assurance vie
- Les situations de conflits d'intérêt

• **Partie 4 : Le ou les rédacteurs**

L'organisation interprofessionnelle réussie

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas
concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition
en ligne de documents
supports à la suite
de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

L'anticipation de la vulnérabilité

Vers un déploiement massif du mandat de protection future

L'anticipation permet de garantir la protection des intérêts personnels et financiers des personnes vulnérables, tout en respectant leurs souhaits et leurs volontés. Préparer à l'avance un cadre juridique et organisationnel adapté permet d'éviter les décisions précipitées en période de crise et une prise en charge conforme aux besoins spécifiques de chacun.

Professionnel
du médico-socialProfessionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine

Entreprise

Élu de
La République

PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître ce dispositif d'anticipation vertueux.
- Identifier le rôle des mandataires en fonctions des souhaits et volontés du mandant.
- Concevoir un écosystème de qualité au service du client et/ou des familles d'enfants handicapés.

I INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- L'aide sociale, principes généraux et caractéristiques
- Le règlement départemental d'aide social et les autres normes législatives ou réglementaires

• Conditions et contributions de l'aide sociale à l'hébergement

- Les types d'établissements
- Les conditions d'admission
- Les ressources des bénéficiaires, personnes âgées et handicapées
- Les créanciers alimentaires

• Le réversement

- Ressources légales et principes
- Frais d'entretien, d'hébergement et détermination de l'argent de vie
- Application des décisions jurisprudentielles

• L'hypothèque légale et les principes de récupération

• Modalités et constitution du dossier et devoir du délégué mandataire

• Les alternatives à la récupération

- Épargne handicap
- Assurance vie, donations (sous quelles conditions)

• Focus sur certaines ressources et allocations

- AAH, CR et MVA
- La pension d'invalidité et l'ASI
- ASPA

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

La vulnérabilité du chef d'entreprise

Le mandat de protection future :
un incontournable pour
préparer votre avenir



PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'adapter aux évolutions organisationnelles et technologiques.
- Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux.
- Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation.
- Prospecter, commercialiser et négocier de manière adaptée à la clientèle concernée.
- Traiter les données des clients en vue d'adapter l'offre.
- Comprendre l'anticipation à la vulnérabilité avec le mandat de protection future.
- Identifier et construire un écosystème protecteur pour le chef d'entreprise.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

FORMATION : La vulnérabilité du chef d'entreprise

Le mandat de protection future : un incontournable pour préparer votre avenir

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- La vulnérabilité, une réalité

• Partie 1

- La vulnérabilité du chef d'entreprise et le droit commun

• Partie 2

- Mandat de protection future : principe, mise en place et exécution

• Partie 3

- Articulation avec les autres dispositifs de prévention

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation



Comment manager et accompagner les salariés aidants en entreprise ?

En France, entre 8 et 11 millions de personnes sont des proches aidants non professionnels, dont 61 % exercent une activité professionnelle. D'ici 2030, un salarié sur quatre sera un proche aidant (source France Travail.org)

Cette réalité croissante souligne l'importance pour les entreprises de reconnaître et de soutenir ses collaborateurs, tant pour leur bien-être que pour la performance globale de l'organisation.



PROFIL DU STAGIAIRE

Dirigeant, cadre dirigeant et cadre supérieur qui souhaite accompagner les salariés aidants de sa structure

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion de salariés aidants et identifier les salariés aidants dans l'entreprise et déterminer le cadre réglementaire et les droits des salariés aidants.
- Analyser les conséquences de la présence de salariés aidants pour l'équipe et l'entreprise.
- Identifier les enjeux sociétaux et pour l'entreprise liés aux salariés aidants et mettre en évidence les bénéfices pour l'entreprise d'une politique proactive en faveur des salariés aidants.
- Communiquer, sensibiliser l'équipe et développer l'entraide pour soutenir les salariés aidants.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction et contexte

- Définition du salarié aidant
- Statistiques clés
- Enjeux pour l'entreprise

• Partie 1 : Compréhension des défis des salariés aidants

- Témoignages et études de cas
- Conséquences sur la santé
- Impact sur la carrière professionnelle

• Partie 2 : Outils et ressources à disposition

- Dispositifs légaux et aides existantes
- Ressources internes et externes

• Partie 3 : Stratégies managériales pour accompagner les salariés-aidants

- Identification des salariés aidants
- Aménagements possibles
- Communication au sein de l'équipe
- Prévention de l'épuisement

• Partie 4 : Soft skills des salariés aidants et valorisation en entreprise

- Définition et importance des Soft skills
 - * Qu'est-ce qu'une soft skill ?
 - * Pourquoi sont-elles essentielles en entreprise ?
 - * Les salariés aidants, un vivier de soft skills sous-estimé
- Quelles Soft skills les salariés aidants développent-ils ?
 - * Exercices interactifs
- Comment valoriser ces compétences en entreprise ?

• Partie 5 : Élaboration d'un plan d'action personnalisé

- Atelier pratique

Conclusion



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Bien vivre son rôle d'aidant salarié

Face à un proche souffrant d'une dégénérescence cérébrale, combien d'entre nous se sont sentis impuissants et démunis devant sa confusion et l'incapacité à dialoguer ensemble ?

Combien d'entre nous ont ressenti de l'épuisement physique, mais aussi moral, devant les joutes verbales incessantes ayant pour but d'entretenir le plus longtemps possible une communication convenable ?

Et s'il existait une solution pour mieux communiquer face à la dégénérescence cérébrale ?



PROFIL DU STAGIAIRE

Toute personne, aidante ou non, désirant mieux connaître les maladies neurodégénératives et soucieux de connaître ce qui peut être entrepris face à la dégénérescence cérébrale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Eviter le chemin de l'épuisement
- Identifier les différents dispositifs de soutien
- Sensibiliser aux solutions juridiques

INFO PRATIQUES

Durée : 45 min

Lieu : Webinaire

Prix à déterminer

Prérequis : Aucun

Formation en inter ou en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Les aidants en chiffre

- Rubriques et Statistiques

• Aidants : définitions et enjeux

• Identifier le risque d'épuisement des aidants

- Situation au quotidien
- Compétences des aidants au sein de l'entreprise

Le soutien psychologique

- Rappels sur certaines maladies neurodégénératives
- Garder la communication
- Gérer ses émotions et sa fatigue

• Aides financières et solutions juridiques

- Aides sociales et financières
- Anticipation et mesures de protection juridiques

• Les différents acteurs

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Comment auditer, réallouer et suivre les actifs financiers d'une personne protégée ?



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir auditer un patrimoine financier d'une personne protégée.
- Comprendre comment rédiger une proposition d'investissement et des préconisations sur les investissements existants.
- S'assurer d'être en conformité avec la réglementation et la gestion des risques des avoirs d'une personne protégée.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

FORMATION : Comment auditer, réallouer et suivre les actifs financiers d'une personne protégée ?

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• La gestion des différentes enveloppes financières

- Optimisation fiscale dans le cadre de la gestion d'actifs financiers pour les protégés.
- Priorisation de l'utilisation des différentes enveloppes (Assurance-vie, Contrat de capitalisation, Portefeuille-titres, PEA, livrets).
- Audit financier et évaluation des risques des avoirs financiers.

• L'organisation de la relation avec les MJPM et Juges des tutelles sous contraintes juridiques spécifiques

- Comment proposer une solution d'investissement financière.
- Règles en cas de tutelle et curatelle sur les arbitrages et prises de décision.
- Mandat de gestion et d'arbitrage.
- Quelle politique de frais adopter.

• La construction et le suivi d'allocation

- Composition du fonds euro : forces et faiblesses (rendement, liquidité, garanties).
- L'intérêt des unités de compte.
- Le SRI : la manière efficiente et objective d'approche du risque pour la partie unités de compte.
- Le cas des produits structurés garantis en capital. Souscription et réallocation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Les aides sociales et le principe de récupération

Mieux comprendre les principes légaux, réglementaires et jurisprudentiels régissant les aides sociales et plus particulièrement les aides sociales à l'hébergement des personnes âgées et handicapées, ainsi que les modes de récupérations exercés par les départements.

Apprécier l'aide sociale au travers des ressources et du patrimoine du majeur protégé.



Professionnel
du médico-social



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes aides sociales et plus particulièrement l'aide sociale à l'hébergement.
- Maîtriser les règles inhérentes aux aides sociales.
- Apprécier la légalité d'un règlement d'aide sociale départemental au travers de la loi et de la jurisprudence.
- Anticiper les conséquences d'un hébergement au titre de l'aide sociale pour une personne protégée.
- Sécuriser le patrimoine de la personne au regard de la récupération de l'aide sociale.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Connaissances minimales des dispositifs d'aide sociale existants

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Pourquoi un focus sur les personnes vulnérables et l'environnement tutélaire ?
- La zone grise

• Partie 1 : L'environnement tutélaire

- Les chiffres clés
- Les acteurs de la protection juridique des majeurs
- La réalité sur le terrain
- Focus sur l'habilitation familiale

• Partie 2 : Le Mandat de Protection future

L'outil d'anticipation souffle ses 17 bougies

- Modalités de mise en place et d'exécution
- Définition et préalables à la constitution d'un Mandat de protection future
- Les situations de conflits d'intérêt
- Mandat de protection future et procuration

• Conclusion

Rôle d'ingénierie du professionnel du patrimoine

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

La participation financière de la personne protégée



Professionnel du médico-social



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le mode facturation et pouvoir l'expliquer aux tiers (majeurs protégés, familles, juges des contentieux de la protection, ...).
- Comprendre le calcul des frais de gestion et l'application du décret relatif aux modes de participation des personnes protégées au financement de leur mesure.
- Développer une procédure de facturation et la mettre à jour.
- Accompagner une équipe dans la procédure et mise en place d'une veille.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Aucun

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Éléments de contexte
- Les évolutions législatives

• Le principe des frais de participation

- Cas général et modes de participation
- Les possibilités d'exonération au principe de participation

• Détermination de l'assiette de ressources

- Bénéfices ou revenus brut imposables, produits et plus-values, biens non productifs de revenus, ...

• Calcul de la participation financière

• La responsabilité du MJPM

• Établir une procédure de facturation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

L'autodétermination dans la protection juridique des majeurs



PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels d'associations tutélaires, les professionnels de structures médico-sociales qui travaillent avec des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le concept d'autodétermination, en intégrant ses fondements légaux et éthiques.
- Adapter l'accompagnement des personnes protégées, en prenant en compte leur droit à l'autodétermination.
- Développer des stratégies de gestion des situations à risque, tout en respectant la liberté de choix des personnes protégées.
- Encourager et renforcer l'autodétermination, afin de favoriser leur participation active dans le fonctionnement des services.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Comprendre l'autodétermination

- Définition, principes et illustration par des exemples concrets
- Histoire et évolutions des concepts d'autodétermination

• Autodétermination et protection juridique : une compatibilité possible ?

- Analyse de cas pratiques
- Approche SWOT de l'autodétermination

• Obstacles et leviers de l'autodétermination

- Les freins à la démarche d'autodétermination
- Le pouvoir d'agir : définition et impact
- Les étapes clés d'une prise de décision autodéterminée

• Prise de décision et gestion des risques

- Les décisions de la personne protégée : quels risques ?
- Analyse des risques et introduction aux concepts de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et de pair-aidance
- Étude de cas et élaboration d'un tableau des risques

• Stratégies et outils pour favoriser l'autodétermination

- Axes d'intervention et actions de participation des personnes protégées
- Propositions concrètes pour intégrer l'autodétermination dans l'accompagnement
- Implication des personnes protégées dans la réflexion et la prise de décision
- Travail sur le DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) et mise en place d'un plan d'actions

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Les élus face à la vulnérabilité de leurs concitoyens

Contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de la protection juridique et favoriser la mise en place d'un accompagnement global, coordonné et adapté aux besoins des habitants des communes.



Élu de
La République



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les fondements juridiques : identifier, interpréter et appliquer ces dispositifs en fonction des situations rencontrées
- Maîtriser les procédures et les rôles respectifs des différents acteurs impliqués
- Adapter l'accompagnement de manière préventive et proactive pour orienter les seniors et leurs aidants vers les dispositifs appropriés

INFO PRATIQUES

Durée : 45 min

Lieu : Webinaire

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Prérequis : Aucun

**Formation en inter
ou en intra**

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction au cadre légal de la protection juridique

- Historique et évolution des dispositifs (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice).
- Contexte législatif et réglementaire actuel, incluant les réformes récentes et les enjeux de modernisation de la justice.

• Les mesures de protection : définitions et distinctions

- Détail des trois principales mesures tutelle, curatelle et sauvegarde de justice.
- Critères d'application et exemples concrets.

• La procédure judiciaire

- Étapes de mise en place d'une mesure de protection.
- Rôle des différents intervenants (tribunaux, mandataires judiciaires, services sociaux).
- Études de cas et analyses de situations réelles.

• Droits et devoirs des personnes protégées et de leurs représentants

- Garanties juridiques pour le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes.
- Responsabilités légales et éthiques des tuteurs et curateurs.

• Rôle des acteurs locaux et des élus

- Comment les collectivités et les élus peuvent agir en amont pour identifier les besoins et faciliter l'accès aux dispositifs de protection.
- Modalités de collaboration avec les maisons de justice et du droit, les associations et les professionnels médico-sociaux.

• Outils pratiques et ressources

- Présentation de guides, fiches pratiques et plateformes en ligne pour le suivi et la mise à jour des connaissances juridiques.
- Mises en situation, ateliers pratiques et simulations de dossiers.

• Actualisation et veille juridique

- Stratégies pour rester informé des évolutions législatives et jurisprudentielles.
- Mise en place de réseaux de partage d'expérience entre professionnels et élus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Les aides sociales : analyser, organiser et transmettre le patrimoine des personnes vulnérables

Comprendre les aides sociales et leur récupération pour mieux anticiper et sécuriser la transmission du patrimoine des personnes âgées et handicapées, en intégrant le rôle du juge des contentieux de la protection.



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre général des aides sociales
- Maîtriser les mécanismes de récupération des aides sociales
- Conseiller des stratégies patrimoniales adaptées aux personnes vulnérables
- Comprendre le rôle du juge des contentieux de la protection (JCP)
- Adopter une posture de conseil éclairée et sécurisée

INFO PRATIQUES

Durée : 2h30

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

Prérequis : Aucun
Formation en inter
ou en intra

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Présentation des enjeux : vieillissement, dépendance, vulnérabilité.
- Rôle du gestionnaire de patrimoine face à ces problématiques.
- Objectifs de la formation.

• Panorama des aides sociales et grands principes

- Qu'est-ce que l'aide sociale ?
- Décentralisation et rôle du département
- Les grands principes de l'aide sociale
- La subsidiarité : allocations différencielles, devoir de secours et obligation alimentaire
- Caractère d'avance de l'aide sociale et principe de récupération
- Typologie des modèles de récupération

• Focus : aides et stratégies pour les personnes handicapées

- Panorama des aides spécifiques (ex : AAH)
- Conditions d'attribution et impact des revenus
- Exemple de l'AAH et médiateur AMF (2019)
- Stratégies patrimoniales adaptées

• Mesures de protection et rôle du Juge des Contentieux de la Protection

- Rappels sur les régimes de protection : sauvegarde, curatelle, tutelle
- Actes d'administration vs. actes de disposition
- Article 496 du Code civil : obligations du protecteur
- Rôle du juge selon le type de mesure et les projets patrimoniaux

• Transmission du patrimoine et récupération des aides sociales

- Distinction entre aides pour personnes âgées vs handicapées
- Principes de récupération et transmission
- Stratégies patrimoniales : démembrement de propriété, donation graduelle et résiduelle, assurance-vie ...

• Le rôle du Juge des Contentieux de la Protection (JCP) dans la transmission de patrimoine d'une personne bénéficiant d'une mesure de protection juridique

- Les donations
- Les dernières volontés

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Chaque formation est un pas de plus pour soutenir ceux qui aident et pour financer nos deux autres pôles d'activité :

1. Le soutien aux aidants et protecteurs familiaux



Véritable raison d'être de France TUTELLE, le soutien aux aidants, et plus particulièrement aux protecteurs familiaux, s'est encore renforcé en 2023.

Avec près de 1 000 familles accompagnées via notre plateforme téléphonique nationale gratuite, soit plus de 41% par rapport à 2022.

C'est aussi plus de 340 d'heures d'écoute, d'information, de conseils et d'accompagnement.

Notre site internet, véritable source d'information et résolument orienté utilisateur, a permis à plus de 70 000 personnes d'être informées avec 33 000 vidéos pédagogiques vues et 52 000 visites sur notre parcours d'information.

1300

familles soutenues grâce à la plateforme téléphonique nationale gratuite de soutien de France TUTELLE

Plus de
450

heures d'écoute, d'information, de conseils et d'accompagnement

80 000

personnes informées grâce au site internet de France TUTELLE

Plus de
44000 vues de nos vidéos explicatives

Plus de
62000 visites sur notre parcours d'information





2. La recherche et action de plaidoyer



Les Carnets de France TUTELLE

Notre collection de guides pratiques à destination des familles s'est enrichie avec la publication du numéro 2 des '*Carnets de France TUTELLE*'.

Faisant suite au 1^{er} numéro des '*Carnets de France TUTELLE*' qui abordait les mesures juridiques d'anticipation en lien avec la vulnérabilité d'un proche, ce 2^{ème} numéro publié en mars 2023, donne des repères avant la mise en place d'une protection pour un proche majeur.

Plaidoyer pour la reconnaissance d'un statut fiscal du protecteur familial

Après trois réunions de notre Comité d'Experts et une Enquête Flash, France TUTELLE a publié en octobre 2023 son premier plaidoyer en faveur de la reconnaissance d'un statut fiscal pour le protecteur familial.

Ce plaidoyer constitue la synthèse d'une étude qui visait à dresser pour la première fois en France un état des lieux de la situation de ces protecteurs familiaux étayé par des données inédites et un argumentaire structurant. Il préconise deux solutions fiscales que nous souhaitons porter auprès des décideurs politiques en reconnaissance du rôle, du temps, de l'argent et des responsabilités exercés par les protecteurs familiaux bénévolement et sans formation au titre de la solidarité familiale.



Baromètre 2025 - France TUTELLE - Regard(s) des Français sur la vulnérabilité et la protection juridique de leur proche

France TUTELLE interroge régulièrement les Français pour mesurer leur connaissance, évaluer leur perception et mieux comprendre leurs besoins en matière de vulnérabilité et de conséquences juridiques.

Pour la première fois en France, le Baromètre 2025 de France TUTELLE enquête également sur des proches aidants exerçant une mesure d'habilitation familiale. Disposition récente dans le champ de la protection juridique, il nous paraissait important de faire un premier point sur la manière dont l'habilitation familiale est appréhendée par le grand public, en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Les résultats présentés dans cette synthèse nous rappellent combien être protecteur familial ne s'improvise pas ! Être accompagné, conseillé et orienté demeurent les principales attentes des Français sur ces sujets.



Catalogue de formations - France TUTELLE 2026

Directeur de la publication : Boris Lachaud

Maquette : Neyela MASSON - communication@francetutelle.org

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

Reconnue d'Intérêt Général

Siège social : 14 rue Delambre, 75014 PARIS

Siret : 822 984 431 00020 - Déclaration d'activité 93060807706

auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

formation@francetutelle.org

www.francetutelle.org

**France TUTELLE est certifiée QUALIOPI
sous le numéro QUA006923**